

POLITIQUE ÉDUCATIVE LOCALE

2020-2026



POLITIQUE
ÉDUCATIVE
LOCALE
2020-2026



angers.fr



Édito

L'éducation est d'abord la mission des parents, qui sont les premiers responsables des enfants, soutenus par les équipes pédagogiques de l'école obligatoire.

Mais la formation de l'enfant va s'inscrire aussi en lien avec l'environnement dans lequel il va construire sa vie, pour devenir adulte et citoyen dans la cité.

Et c'est bien dans cet espace, ce terrain dit éducatif, que la Ville d'Angers s'engage pour soutenir et organiser des actions participant à l'amélioration de l'environnement, pour le rendre à la fois sécurisant et stimulant.

La Ville d'Angers souhaite poursuivre cet engagement, en cohérence et dans le respect du rôle des parents et de l'école afin qu'ensemble nous puissions continuer d'animer cette alliance éducative pour assurer la réussite de tous les Angevins.

Ce projet, engagé dès 2016, s'inscrit toujours dans cette ambition éducative globale avec une volonté de renforcer davantage aujourd'hui la notion d'éducation à la citoyenneté, avec la mise en place d'un parcours comme référence commune traversant toutes nos actions thématiques (sport, culture, numérique...).

Cet acte II de la politique éducative, porté par l'ensemble des élus de la Ville, invite le plus grand nombre de nos partenaires à soutenir et à encourager les initiatives des jeunes Angevins pour leur permettre de prendre leur place dans la cité et valoriser leur talent sur notre territoire.

Christophe Béchu
Maire de la Ville d'Angers



SOMMAIRE

Édito	2
L'éducation à la citoyenneté réaffirmée	4
... Autour de trois piliers	4
PILIER 1- DES VALEURS RÉAFFIRMÉES	5
1 - Des valeurs comme références communes	5
2 - Les étapes de la citoyenneté pour concrétiser ces valeurs	6
PILIER 2 - RECONNAÎTRE LES RÉUSSITES LE LONG D'UN PARCOURS D'ÉDUCATION	9
1 - Dix domaines d'activités croisés à quatre types d'engagement	9
2 - La reconnaissance des réussites par des badges	10
Découvrir de multiples activités avec « Mon premier badge »	11
Approfondir 10 activités jugées fondamentales	12
a - Prévenir les risques de santé – Prendre soin de sa santé	
b - Soutenir l'apprentissage du langage – S'approprier les bases du langage	
c - Savoir nager – Dauphin d'argent	
d - Connaître les gestes qui sauvent – Le petit secouriste	
e - Être éveillé à l'art et à la culture – Explorateur culturel	
f - Explorer le jeu – Être bon joueur	
g - Préserver l'environnement – Avoir des gestes éco-responsables	
h - Avoir un usage éclairé et responsable des outils numériques – Connecté	
i - Mieux connaître le monde professionnel – Entreprendre	
j - S'épanouir par l'engagement citoyen – Engagé	
Participer activement à la vie de la cité - L'objectif du parcours	
3 - Agir dans la cité - citoyen actif	23
PILIER 3 - UN PILOTAGE DÉDIÉ POUR LA GOUVERNANCE DU PROJET ET SES ÉVOLUTIONS	24
1 - Garantir la continuité éducative avec les parents, les acteurs locaux et les TAP	24
2 - Mise en place d'une gouvernance dédiée	26
3 - Animer des temps d'échanges de pratiques et soutenir des innovations pédagogiques	27
Annexes	28

L'éducation à la citoyenneté réaffirmée

S'engager à créer les meilleures conditions pour accompagner les individus à devenir des citoyens responsables dans la cité implique de partager et de pouvoir transmettre, aux jeunes notamment, des valeurs communes dans le cadre de notre société démocratique, pluraliste et laïque.

Au-delà de la qualité éducative de nos actions, il apparaît nécessaire de se mobiliser davantage, sur les valeurs qui fondent notre société et rendent possible un " vivre-ensemble " au quotidien.

Ces valeurs sont réaffirmées dans ce nouveau projet, quelle que soit l'activité proposée :

- la laïcité ;
- la solidarité, notamment éducative pour soutenir les plus fragiles ;
- l'égalité filles-garçons ;
- le respect des différences.

En s'appuyant fortement sur deux leviers :

- le devoir de mémoire ;
- la participation citoyenne.

C'est sur la base d'un parcours d'éducation à la citoyenneté, toujours à l'initiative des parents, qu'il est proposé de transmettre ces savoir-être ou ces compétences jugées fondamentales, afin que chaque jeune Angevin puisse accéder au meilleur de lui-même avec les autres.

Ce parcours s'accompagne d'un dispositif pour reconnaître les expériences acquises avec des badges réels pour les plus jeunes, et des badges numériques pour les autres, afin de valoriser les réussites développées à l'occasion des différentes activités pratiquées.

... Autour de trois piliers : des valeurs, un parcours d'éducation à la citoyenneté et une gouvernance

Le précédent mandat a contribué à concevoir le projet et à expérimenter la labellisation pour constituer un réseau de partenaires et à la mise en place des premiers badges pour valoriser les expériences qui ne sont pas toujours reconnues.

Cet acte II de la politique éducative se donne pour ambition de partager davantage cette démarche auprès des Angevins, des familles en particulier, afin de contribuer à forger un socle de valeurs communes et un sentiment d'appartenance à une même cité.

Le pilier 1 - Il s'attache à afficher et à réaffirmer nos valeurs, c'est le sens de ce projet de parcours d'éducation à la citoyenneté. Il constitue un référentiel commun pour partager et soutenir toutes les forces de notre territoire qui souhaitent s'engager à l'enrichissement de l'environnement dans lequel l'enfant, le jeune et l'adulte vont conduire leur vie de citoyen dans la cité.

Le pilier 2 - La citoyenneté se construit et s'exprime à travers les diverses activités pratiquées.

Ce pilier présente les domaines éducatifs qui contribuent à donner du sens à ce parcours et qui nous apparaissent essentiels à reconnaître comme véritable réussite éducative la maîtrise du langage, la santé, la musique, le sport, le numérique...

Le pilier 3 - Notre dernier pilier est consacré davantage à faire vivre cette « alliance éducative » et réguler sa mise en œuvre pour garantir sa cohérence et son efficacité auprès des Angevins.

PILIER 1 - DES VALEURS RÉAFFIRMÉES

1 - Des valeurs comme références communes

Puisque l'individu se construit en lien avec l'environnement dans lequel il évolue, notre ambition doit nous conduire à mobiliser et associer tous les acteurs de la collectivité pour contribuer à faire de notre ville une cité inclusive pour que chacun puisse prendre sa place, être reconnu et participe à l'exercice de la citoyenneté dès le plus jeune âge.

Associations, entreprises, habitants, agents des services municipaux et bien d'autres encore, constituent ces précieux acteurs éducatifs qui peuvent agir au quotidien dans la cité, autour de ces valeurs :

► La laïcité

Elle fonde les bases de la vie collective dans notre modèle français universaliste et constitue un des piliers de l'éducation, notamment le principe de la liberté de chacun de croire ou de ne pas croire, tout en luttant contre ceux qui veulent imposer leur croyance.

► La solidarité, notamment éducative, pour soutenir les plus fragiles

Dans un monde en mutation, avec toujours plus d'inégalités, l'attention aux plus fragiles doit, plus que jamais, être au cœur de nos ambitions.

► L'égalité filles-garçons

C'est bien la mission des acteurs éducatifs de faire réussir chacun et chacune, de la maternelle à l'enseignement supérieur. Cette réussite implique que les valeurs humanistes d'égalité et de respect entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, soient transmises, comprises et mises en œuvre dès le plus jeune âge.

► Le respect des différences

Notre politique éducative intègre ce devoir de pédagogie et de lutte contre toutes les discriminations (origine, sexe, apparence physique, handicap, état de santé, orientation sexuelle, âge...).



L'inauguration de l'école Pierre-et-Marie-Curie, en septembre 2021, a été un temps fort pour le quartier Belle-Beille.

2 - Les étapes de la citoyenneté pour concrétiser ces valeurs

Considérant l'enjeu de la citoyenneté sur un territoire et la complexité d'une telle thématique transversale conduite par de nombreux acteurs, la Ville d'Angers se propose d'aborder cette question de l'éducation à la citoyenneté à partir d'une trame simple, progressive et exploitable pédagogiquement pour toutes les situations proposées aux jeunes et aux moins jeunes.

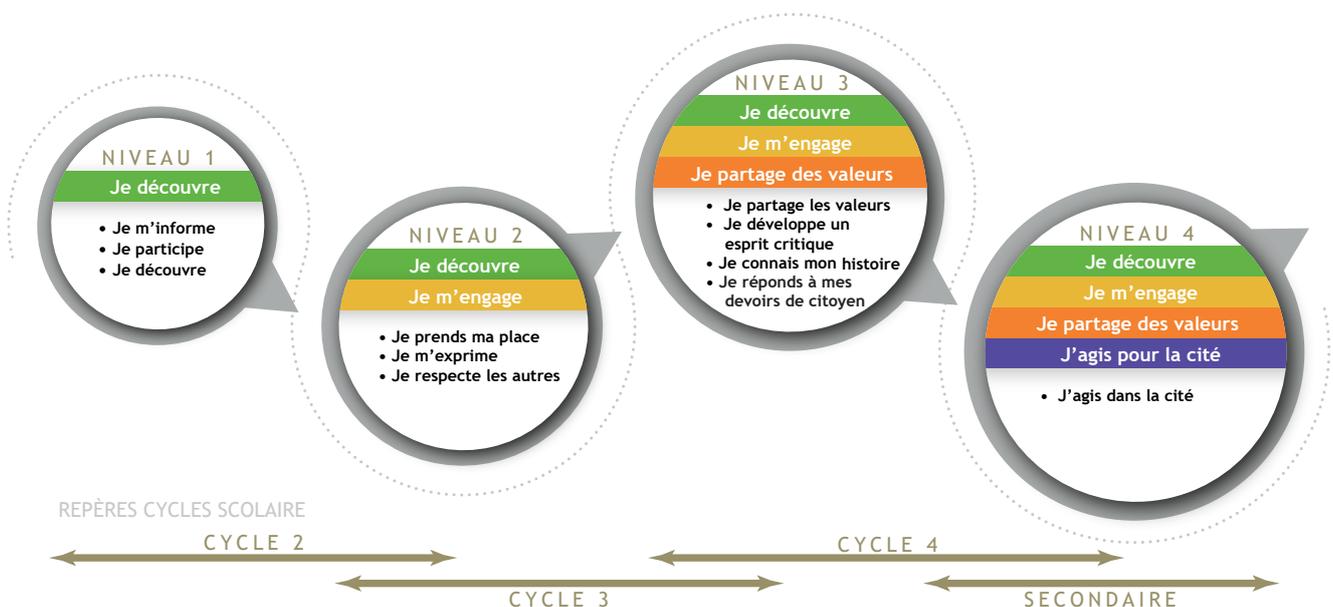
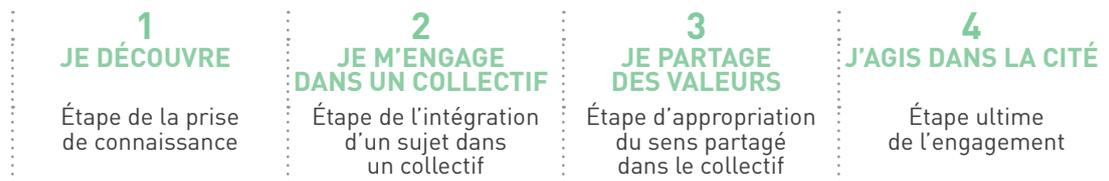
Cette approche, issue de réflexions collectives produites par les acteurs éducatifs à l'occasion du séminaire « L'éducation à la citoyenneté, une utopie ? », vise à développer une culture commune locale pour faciliter le dialogue et mieux agir ensemble.

Elle ne peut qu'être indicative, mais elle contribue à nous interroger sur le sens de nos animations et nos programmes d'activités, notamment quant aux finalités recherchées.

L'ambition est peut-être moins d'ajouter d'autres activités que de prendre le temps nécessaire pour accompagner l'enfant à mieux s'approprier des savoir-être, comme participer à un projet collectif ou soutenir un ou une camarade dans une situation difficile.

Mais il s'agit aussi de l'aider à reconnaître que ces expériences sont précieuses et constituent de véritables compétences. Elles sont par ailleurs valorisées par des badges, pour reconnaître la compétence individuelle mais aussi comme une forme d'adhésion à un collectif, à notre cité.

Ce parcours de formation à la citoyenneté a ainsi fait l'objet d'une réflexion à l'occasion des précédents séminaires sur la base de 4 étapes :



Étapes qui se traduisent par des repères éducatifs mobilisant des pratiques ou des savoir-être de plus en plus complexes ou « citoyens » :

NIVEAU 1 Étape de la découverte	JE M'INFORME	Je me suis informé sur le ou les organisateurs de cette activité.
	JE DÉCOUVRE	J'ai appris à connaître des choses que je ne connaissais pas/que j'ignorais.
	JE PARTICIPE	Je suis impliqué dans l'activité. J'agis pendant l'activité.
NIVEAU 2 Étape de l'engagement	JE PRENDS MA PLACE	Je sais m'impliquer dans un groupe. Je participe à une activité de groupe.
	JE M'EXPRIME	Je respecte les opinions et les idées de chacun.
	JE RESPECTE LES AUTRES	Je connais mes droits. Je respecte les différences et je sais faire preuve d'empathie et d'écoute. J'ai pris conscience des questions relatives à l'égalité entre les filles et les garçons, aux manifestations de rejet et de haine et à toutes autres idées reçues. J'utilise le dialogue pour régler/résoudre un conflit.
NIVEAU 3 Étape du partage des valeurs	JE CONNAIS MON HISTOIRE	Je connais l'histoire et le sens des principaux symboles de la France (hymne national, commémorations...).
	JE DÉVELOPPE UN ESPRIT CRITIQUE	Je suis capable de débattre en respectant les idées des autres.
	JE PARTAGE LES VALEURS	Je respecte les pratiques et les croyances de chacun, même si je ne les connais pas. Je comprends le sens des valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité).
	JE RÉPONDS À MES DEVOIRS DE CITOYEN	Je comprends que la règle peut interdire, obliger et autoriser.
NIVEAU 4 Étape de l'action dans la cité	J'AGIS DANS LA CITÉ	Je suis engagé dans des actions d'intérêt général, collectif comme la journée citoyenne, la rentrée des solidarités, etc.

- ▶ **Niveau 1** - je découvre – Correspond au public qui vient juste de découvrir cet atelier dans son quartier pour la première fois. Il développe ainsi de la curiosité, de l'intérêt et de l'implication à quelque chose de nouveau.
- ▶ **Niveau 2** - je m'engage - Traduit davantage les jeunes qui se retrouvent plus régulièrement et participent activement à un projet collectif de rénovation. La vie collective est très riche d'expériences comme accepter de partager, de respecter les autres, de prendre la parole...
- ▶ **Niveau 3** - je partage des valeurs – Correspond à des jeunes qui, au-delà de cette participation à ces ateliers, envisagent ou conduisent d'autres actions collectives parce qu'ils partagent les mêmes finalités, une histoire commune pas toujours formalisée d'ailleurs. Il s'agit de la situation la plus éducative pour évoquer ce qui fait sens dans un groupe mais également dans la cité, avec les notions de " vivre-ensemble " autour de valeurs comme la laïcité, la liberté, l'égalité et la fraternité.
- ▶ **Niveau 4** - j'agis pour la cité – Représente l'étape finale de l'engagement citoyen quand les individus motivés par le projet sont à leur tour à l'initiative d'autres ateliers. La journée citoyenne valorise tous les ans de nombreux angevins qui organisent des animations souvent au-delà de la simple journée.

Et concrètement ?

Par exemple, dans le cas d'un atelier de rénovation d'un espace public de la journée citoyenne, il est possible de valoriser la participation des jeunes sur chacun de ces niveaux, voire de les inviter à s'engager progressivement de la simple découverte de l'atelier à l'organisation, à terme, d'autres initiatives d'intérêt général.

PILIER 2 - RECONNAÎTRE LES RÉUSSITES LE LONG D'UN PARCOURS D'ÉDUCATION

1 - Dix domaines d'activités croisés à quatre types d'engagement

Si le premier pilier réaffirme nos valeurs à travers des repères éducatifs, « le parcours d'éducation à la réussite éducative » vient les traduire en actions concrètes et lisibles.

À partir d'une offre d'activités proposées par les associations partenaires ou les services municipaux, les jeunes vont construire leur parcours au gré de leur aspiration sur les temps péri ou extrascolaires, dits informels.

Sans exclure les autres domaines, ce parcours est adossé à 10 domaines d'activités jugées fondamentales sur un plan éducatif et qui correspondent à des véritables expertises locales sur notre territoire :

1. Prendre soin de sa santé
2. S'appropriier les bases du langage
3. Savoir nager
4. Connaître les gestes qui sauvent
5. Être éveillé à l'art et à la culture
6. Être bon joueur
7. Avoir des gestes éco-responsables
8. Avoir un usage responsable et éclairé des outils numériques
9. S'épanouir par l'engagement
10. Mieux connaître le monde professionnel

Que chacun va pouvoir pratiquer selon son niveau d'implication :



Le parcours éducatif et citoyen est ainsi le résultat d'un chemin singulier, propre à ses motivations et à son niveau d'implication qui croise des domaines d'activité et des niveaux d'implication.

Il est donc à la fois constitué d'activités à pratiquer (savoir-faire) et à découvrir (connaissances) et de niveaux d'engagement (savoir-être), éléments considérés comme la base d'acquisition d'une compétence.

L'ambition de ce projet 2020/2026 est surtout de proposer aux acteurs éducatifs partenaires et aux services en charge de l'animation de ces temps périscolaires et extrascolaires :

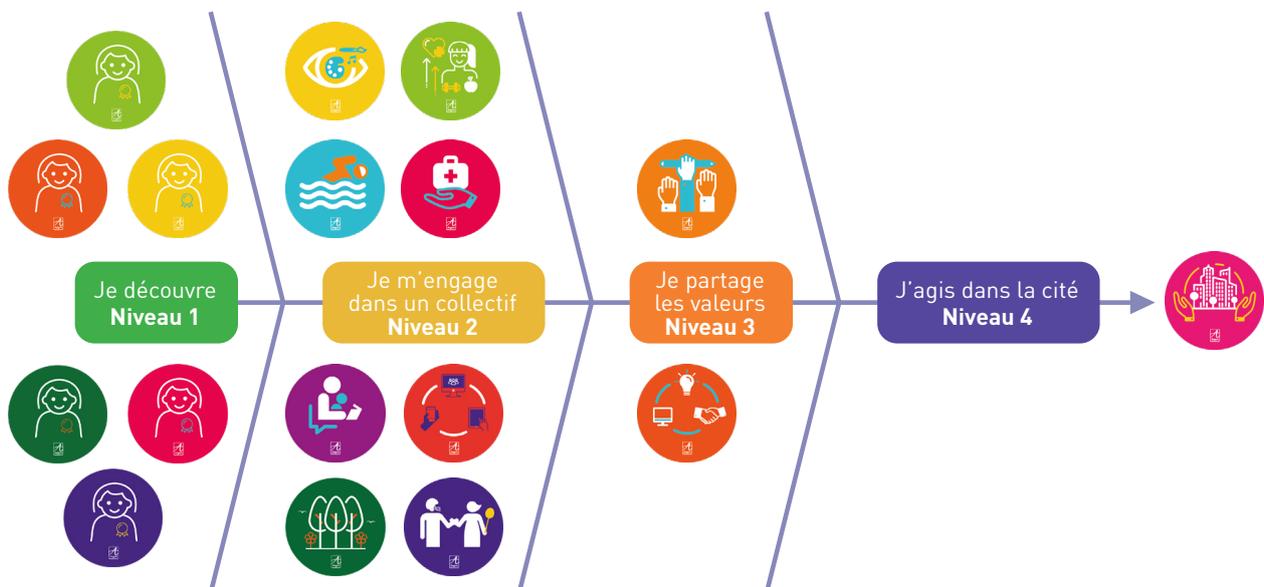
- d'enrichir notre offre de pratique dans chacun des 10 domaines sur notre territoire en constituant un réseau d'acteurs éducatifs
- et de valoriser les réussites des jeunes par des reconnaissances concrétisées par des badges.

Dans ce projet, la reconnaissance constitue un levier éducatif important pour soutenir notamment les apprentissages, mais aussi pour tenter, chaque fois que possible, de créer un climat propice pour évoquer des questions de respect, de préjugés et de mieux-vivre ensemble.

2 - La reconnaissance des réussites par des badges

Si chacun des parcours peut être ainsi particulier avec de multiples entrées, l'orientation prise pour ce projet est de valoriser des étapes d'engagement par des badges :

NIVEAU 1	JE DÉCOUVRE	Mon premier badge
NIVEAU 2	JE M'ENGAGE DANS UN COLLECTIF	Prendre soin de sa santé S'approprier les bases du langage Dauphin d'argent Le petit secouriste Explorateur Être bon joueur Avoir des gestes éco-responsables Connecté
NIVEAU 3	JE PARTAGE LES VALEURS	Entreprendre - Engagé
NIVEAU 4 Étape de l'action dans la cité	J'AGIS DANS LA CITÉ	Citoyen actif



Découvrir de multiples activités avec « Mon premier badge »

Cette nouvelle politique d'éducation vise à encourager et à valoriser les réussites dès les premières expériences éducatives : c'est le niveau 1 du parcours.

L'étape de la découverte constitue une phase d'éveil pour vivre de nouvelles pratiques et de nouvelles expériences sensorielles. Expériences considérées comme essentielles pour le développement des enfants en particulier. Notre ville dispose d'une grande diversité de partenaires qualifiés susceptibles de participer à cet objectif de découverte pour célébrer ces premières réussites.

Avec « Mon premier badge » les enfants ou les jeunes qui ont vécu une véritable situation de découverte bénéficient de cette reconnaissance.

Ce badge est décliné en plusieurs couleurs selon les thématiques des activités pratiquées (le numérique, la santé, l'engagement, la culture et l'environnement).

Ainsi, chaque enfant ayant participé activement et sur toute la durée d'un cycle d'activités labellisé bénéficie de ce « premier badge » de reconnaissance délivré par leur animateur.

Au-delà de la valorisation de l'implication du jeune bénéficiaire à l'atelier, cette action vise à encourager le jeune à la découverte, à expérimenter de nouvelles situations, à s'intéresser à un nouvel environnement ou à de nouveaux intervenants.

Il invite aussi le jeune à prolonger sa curiosité vers d'autres environnements et vivre des expériences de plus en plus approfondies avec les autres badges.

Et concrètement ?

Exemples d'initiatives favorisant la découverte et susceptibles d'être valorisées par « Mon premier badge » :

- La sortie des plus petits de la maison de quartier Lac-de-Maine permettant à des familles et aux enfants de participer à des animations sur la thématique de l'alimentation, la santé, les écrans.
- Le rallye lecture avec la Fédération des œuvres laïques et les Franca proposant une sensibilisation à la lecture à travers un thème et une découverte de la Ville en direction des accueils de loisirs.
- La journée ouverture numérique, ouverture d'ateliers d'apprentissage du numérique en s'amusant pour des enfants à l'occasion d'un rassemblement numérique mondial.
- Nombreux ateliers Temps d'activités périscolaires (TAP) sur l'environnement, les jardins d'expressions, le langage, les jeux de tables...



Mes six premiers badges.

Approfondir 10 activités jugées fondamentales

Après la phase de découverte, il apparaît également nécessaire d'offrir aux jeunes l'opportunité d'approfondir 10 domaines éducatifs. Ces activités éducatives apparaissent indispensables pour la réussite éducative, mais elles sont aussi liées aux réelles expertises des associations et des services développées sur notre territoire et reconnues comme telles depuis plusieurs années.

Ces offres d'activités sont abordées avec d'autres notions plus transverses, davantage liées à des savoir-être, à savoir :

- Niveau 2 - prendre sa place dans un groupe, prendre la parole, respecter les autres...
- Niveau 3 - partager des valeurs, développer un esprit critique, connaître ses droits mais aussi ses devoirs.

Ainsi, chacune des actions du jeune peut être valorisée par un badge. Cette reconnaissance constitue une forme de certification de pratiques dites informelles, qui peut se traduire sous forme numérique afin de justifier cette réussite sur d'autres supports comme les CV ou sur des plateformes ou réseaux sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels (les plateformes et réseaux sociaux).

Cette reconnaissance constitue surtout un levier précieux pour soutenir les publics en situation de rupture, dont certains disposent de véritables talents, pas toujours reconnus dans le cadre scolaire classique.

a - Prévenir les risques de santé – Prendre soin de sa santé



La plupart des problématiques de santé restent liées à la qualité, ou au défaut des démarches préventives. L'éducation à la santé est un enjeu capital dans le parcours de formation de l'enfant.

Cette démarche doit être portée par les parents puis par les enfants. C'est en leur offrant un accompagnement et des dispositifs d'écoute, sans pour autant s'immiscer dans leur intimité familiale, que la prévention peut prendre toute son efficacité.

Il est donc proposé d'accompagner parents et enfants dans le cadre d'un engagement partagé, notamment à ce moment « passerelle » entre la crèche et les premières années maternelles.

Évoquer les parcours de santé des enfants c'est, en ce qui concerne ce projet, se mobiliser autour de 5 domaines, en particulier :

- le sommeil ;
- l'alimentation ;
- les questions de l'hygiène ;
- les activités physiques ;
- les écrans.

LE SOMMEIL

Le sommeil est un état dans lequel nous passons environ un tiers de notre vie. Il fait partie des fonctions vitales de l'organisme comme la respiration, la digestion ou l'immunité. Il fait donc partie des piliers d'une croissance harmonieuse pour l'enfant, tant physique, mentale que sociale. Il questionne le rythme de vie organisé dans la famille.

L'ALIMENTATION

Pour vivre, pour bouger, jouer, respirer, penser, dormir, nous avons besoin d'énergie. Nous trouvons cette énergie dans les aliments que nous mangeons chaque jour.

L'HYGIÈNE

L'hygiène corporelle est un sujet souvent délicat à aborder puisqu'il relève de l'intimité. Il est nécessaire dans la prévention des maladies transmissibles et le bien être personnel. Il facilite ainsi l'estime de soi et les relations sociales.

LES ACTIVITÉS PHYSIQUES

Toute pratique physique ou sportive nécessite une mise en action de son corps, de manière réflexive et sensorielle. Elle va donc permettre à chacun de mieux connaître le fonctionnement de son corps et de l'entretenir pour prévenir de nombreux enjeux de santé. Mais surtout de pouvoir appréhender son environnement, riche en relation sociale avec notamment les associations sportives ou culturelles.

LES ÉCRANS

La présence des écrans dans notre quotidien peut présenter des avantages en matière d'éducation mais également des risques à éviter. Si l'orientation « Avoir un usage éclairé et responsable des outils numériques » aborde cette problématique avec un regard éducatif et citoyen, sont abordés ici les enjeux en matière de santé, comme :

- les conséquences sur le sommeil et la qualité du repos ;
- les risques de surpoids en excluant toute pratique physique ;
- la tendance à limiter son environnement et ses relations pour privilégier les écrans ;
- des risques de pratiques addictives susceptibles de générer des sautes d'humeur, insomnies, et crises de nerfs.

Et concrètement ?

Exemple d'initiative permettant d'approfondir les enjeux de santé et disposer du badge « Prendre soin de sa santé » : Programme M'T dents animé par des professionnels de santé en direction des enfants pour aborder les questions d'hygiène buco-dentaire, d'alimentation et d'autres thématiques santé.



Au travers d'une bonne alimentation, l'enfant se revitalise en énergie.

b - Soutenir l'apprentissage du langage - S'approprier les bases du langage



En matière d'apprentissage du langage, les premiers éducateurs de l'enfant sont ses parents et l'école. La Ville n'a pas pour ambition de se substituer à eux mais bien d'agir à leurs côtés, en complémentarité et dans son propre périmètre de légitimité. Ainsi, une collectivité peut créer ou soutenir des actions favorisant l'apprentissage du langage ; le langage étant entendu comme système de communication en vigueur dans la société.

Dès lors, il s'agit ici du langage écrit et oral et non du langage corporel, partant du principe que ce dernier aspect est couvert par les savoir-être acquis via le parcours citoyen.

Le langage tant écrit qu'oral, est fondamental pour permettre à l'enfant, citoyen en devenir, de comprendre les codes et les règles qui régissent un vivre-ensemble. Au cours de son développement, sa sphère d'actions va grandir et les codes qui les régissent vont s'étoffer. Le langage, véritable clé de voute de la communication avec l'autre, va s'accroître d'autant et s'enrichir tout à long de son parcours.

En effet, si celui-ci est appelé à vivre dans un pays utilisant un autre langage, il devra reparcourir le chemin pour refaire société, en comprendre les codes et soutenir, s'il est parent, son enfant dans son propre parcours du langage écrit ou parlé. Une ville peut alors soutenir cet apprentissage, en offrant des situations hors du champ scolaire et hors du champ familial où le plaisir de lire et d'écrire devient le moteur du parcours à entreprendre. Cet apprentissage langagier peut être parcouru plusieurs fois dans la vie d'un individu.

Ainsi, au travers de ses services ou en soutenant des initiatives de ses partenaires, la Ville peut faire découvrir, initier, partager des actions où le langage écrit et oral est l'occasion pour l'enfant et son parent de parcourir notre langue de manière curieuse, plaisante, utile, ludique et gourmande.

Et concrètement ?

Exemples d'initiatives permettant d'approfondir les enjeux du langage et de disposer du badge

« S'approprier les bases du langage » :

- Les clubs « Coups de pouce » sur les temps périscolaires sur le langage en direction des grandes sections, sur la lecture pour les CP et CE1 ;
- Une histoire dans ma langue - par Toile d'Éveil avec des lectures partagées parents, enfants, crèches, écoles - durant les temps d'accueil du matin.



L'apprentissage du langage est une étape importante dans la vie de l'enfant.

© Thierry Bonnet

c - Savoir nager – Dauphin d'argent



Prévenir les risques de noyade pour soi et pour les autres en sachant nager implique que cette compétence indispensable soit acquise. Cette action déjà bien développée pour les jeunes Angevins sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire doit dorénavant se structurer davantage dans un véritable parcours de formation lisible et cohérent avec un effort particulier en direction des jeunes enfants.

À Angers, le parcours du nageur est valorisé en 3 niveaux de progression (le Dauphin de bronze, d'argent et d'or). Chacun des 3 niveaux s'articule avec les repères d'apprentissage de l'Éducation nationale et ceux de la Fédération nationale de natation. La formation se concrétise autour des 3 temps de l'enfant :

- **Sur le temps scolaire :** les actions sont soumises aux instructions de l'Éducation nationale. L'action est gratuite pour la famille et l'objectif est d'apprendre les fondamentaux de la natation du CP au CE2. Avec le dispositif « les classes bleues », les enfants des moyennes et grandes sections des zones prioritaires (REP, REP+) bénéficient en plus d'un cycle de sensibilisation.
- **Sur le temps périscolaire :** les actions sont pour les élèves de 6 à 11 ans. L'action est gratuite pour la famille et vise à se faire plaisir dans l'eau.
- **Sur le temps extrascolaire :** les actions sont proposées par la collectivité et les clubs sportifs pour des usagers qui participent financièrement à l'activité :
 - avec l'école municipale de natation de la Ville d'Angers, l'objectif final reste la maîtrise des 3 nages ;
 - avec l'opération « j'apprends à nager » qui a pour objectif d'offrir des séances complémentaires aux enfants n'ayant pas obtenu les compétences attendues avant l'entrée en 6^e ;
 - avec Angers natation course dont l'objectif est de former les enfants pour s'engager dans une pratique compétitive.

L'objectif retenu est de permettre à tous les enfants de savoir nager pour l'entrée au collège. Cette compétence attendue en 6^e du collège se traduit à Angers par le niveau « Dauphin d'argent » dans le parcours des activités municipales de natation. Il trouve également des équivalences avec le niveau du Sauv'nage de la Fédération Française de natation, à savoir : être en capacité de réaliser un parcours avec une entrée dans l'eau en bascule arrière, le passage sous un obstacle de 1,5m de large, nager 15m (brasse ou crawl), réaliser un demi-tour, nager 15m en dos crawlé, passer à nouveau sous un obstacle de 1,5m de large et rechercher un objet à 1,2m de profondeur. Durant ce parcours, deux « sur place » de 15 secondes seront réalisés.

Ce niveau « Dauphin d'argent » s'inscrit dans un parcours du nageur plus global, construit en coordination avec l'Éducation nationale et les clubs de natation, permettant ainsi aux jeunes de valoriser auprès de leur école ou collège, leur réussite acquise au club ou dans les activités municipales labellisées.

Et concrètement ?

Exemples d'initiatives permettant d'approfondir les enjeux du savoir nager et de disposer du badge « Dauphin d'argent » :

- Activités municipales de natation – Accueil d'enfants dans toutes les piscines d'Angers de la phase d'éveil à l'approfondissement, avec en intermédiaire un cycle dédié à l'apprentissage visant le niveau Dauphin d'argent.



Prévenir les risques de noyade en permettant à tous les enfants de savoir nager.

d - Connaître les gestes qui sauvent – Le petit secouriste



Former le plus grand nombre de personnes aux gestes qui sauvent reste un des moyens les plus efficaces pour sauver des vies. La démarche éducative de la Ville a pour objectif de sensibiliser et de former le public à ces gestes de premiers secours dès le plus jeune âge et de faire de ces citoyens un premier maillon de la chaîne et cela se traduit par quelques actions :

- des ateliers « petit secouriste » sont organisés conjointement sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires pour les enfants ;
- des formations plus qualifiantes dont les PSC1 proposées aux jeunes ;
- puis, en tant qu'organisme habilité à la délivrance de la certification prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1), la Ville d'Angers propose chaque année des sessions de formation commune pour des enseignants et des animateurs socio-éducatifs afin qu'ils puissent animer ensuite les ateliers petits secouristes dans les écoles et les TAP.

S'agissant de ce badge « petit secouriste », l'objectif retenu est de permettre à tous les enfants d'appréhender les premiers réflexes du secourisme :

- savoir identifier un risque et pouvoir le corriger pour éviter d'autres accidents pour soi-même ou pour les autres ;
- connaître ses espaces de vie et les quelques éléments du corps humain afin de pouvoir alerter les secours et décrire la situation avec le permanencier / un adulte ;
- être capable de protéger la victime dans l'attente des secours et l'installer dans une position d'attente ;
- prendre conscience que secourir contribue aussi à s'impliquer, respecter et dialoguer avec les autres.

Il est équivalent à la formation APS des écoles « Apporter les premiers secours » et intègre en complément d'autres critères :

- liés à l'engagement, notamment s'impliquer dans le groupe, respecter les différences et les opinions des autres...
- et permet à l'enfant ou le jeune d'appréhender des mises en situation en dehors de l'école, comme les centres de loisirs, l'espace public et son quartier.

Les formations au « Petit secouriste » sont réalisées par les porteurs de projet PEL labellisés.

Et concrètement ?

Exemples d'initiatives permettant d'approfondir les enjeux des gestes qui sauvent et de disposer du badge « Petit secouriste » :

- Animations scolaires et périscolaires de la Blancheraie des enfants de 9 à 11 ans pour une sensibilisation et une formation aux gestes qui sauvent avec des rencontres de professionnels de la sécurité civile.



© Thierry Bonnet

Dans les écoles, des professionnels se mobilisent pour sensibiliser aux gestes qui sauvent.

e - Être éveillé à l'art et à la culture – Explorateur culturel



Les rencontres artistiques et culturelles participent à l'éveil de la sensibilité et à l'expression des émotions et des goûts de l'enfant. Ces actions visent son pouvoir d'expression et de créativité. Ils participent également à l'estime de soi, au respect de l'expression des autres et contribuent à apprendre à construire et à déconstruire le raisonnement et l'argumentation.

Vu l'étendue des opportunités culturelles sur Angers, entre les spectacles des grands équipements culturels et les animations associatives des maisons de quartiers, des associations et des services municipaux, il apparaît 3 types d'offre de Politique éducative locale en matière de parcours d'éducation artistique (EAC) :

1. Des actions de découverte et de sensibilisation sur les différents temps de l'enfant, soit scolaire, soit périscolaire, soit extrascolaire dans un cadre individuel ou familial avec des expositions, des sorties culturelles par exemple.
2. Des offres d'initiation renforçant la sensibilisation sur les temps péri et extrascolaires proposées en lien avec des associations, des maisons de quartier ou autres acteurs culturels.
3. Des parcours d'éducation artistiques sur des durées plus longues comme le semestre ou la scolarité articulées entre le temps scolaire et périscolaire (5 parcours aujourd'hui avec la galerie Sonore ; l'école des arts du cirque ; le théâtre du Champ de bataille ; la classe orchestre avec le CRR ; la classe patrimoine avec Angers).

Tous contribuent à leur manière à développer des savoirs indispensables à la formation à l'éducation artistique et culturelle.

L'action culturelle de Ville est particulièrement mobilisée dans le cadre d'un contrat local d'éducation artistique et culturelle (CLEA) pour soutenir des nouveaux parcours en direction des jeunes et pour soutenir la formation de l'enfant autour de deux attentes éducatives :

L'une liée à la découverte (rencontrer et pratiquer) :

- la découverte de nouvelles pratiques artistiques et culturelles ;
- être capable d'échanger et de partager avec d'autres sur des productions créatives individuelles ;
- exprimer ses émotions face à une œuvre d'art visuelle, musicale ou scientifique et savoir les partager tout en respectant les autres regards.

Et la seconde liée à l'initiation et à l'approche de l'approfondissement (pratiquer et s'approprier) :

- pouvoir exprimer sa créativité (sous différentes formes) ;
- vivre des émotions et pouvoir les partager ;
- acquérir des connaissances et des capacités d'expression.

Et concrètement ?

Exemples d'initiatives permettant d'approfondir les enjeux culturels et de disposer du badge « Explorateur culturel » :

- Projet Passeur d'images - Animations d'éducation à l'image à l'attention des habitants de Savary-Giran, s'articulant autour de la réalisation audiovisuelle, d'une séance rencontre aux 400 coups avec des professionnels du cinéma, de la participation à une séance de cinéma en plein air dans un quartier.
- Le Projet DEMOS, en partenariat avec la Philharmonie de Paris organisé dans les quartiers en partenariat avec les centres sociaux.



Des animateurs culturels initient des enfants à l'art dans une musée de la ville.

f - Explorer le jeu - Être bon joueur



Les activités physiques et sportives et les jeux sont des leviers particulièrement pertinents pour soutenir des actions éducatives visant les notions de coopération et d'opposition. Les services et les associations partenaires abordent d'ailleurs fréquemment cette notion de *fair-play* ou « être bon joueur » en direction des jeunes de 6 à 10 ans.

Les ateliers des temps de l'enfant et les animations hors les murs réalisés par des animateurs, comme les stages sportifs des vacances et les divers tournois dans les équipements sportifs de proximité visent la réussite inhérente à la dynamique des jeux, mais également sa dimension collective avec les notions de coopération, de respect de l'autre et de respect des règles.

L'objectif retenu est d'accompagner les jeunes à développer ces qualités et de les valoriser par ce badge « Être bon joueur » à partir de quelques repères liés à la pratique, mais également à l'attitude : de respect, d'entraide, d'effort et d'engagement.

LES PROJETS

Être bon joueur se traduit en **4 actions** :

1 - Les animations socio-sportives dans les quartiers - Ces activités sont à la fois sportives avec des tournois de type futsal, basket-ball etc., mais également ludiques avec des ateliers de jeu des ludothèques tout le long de l'année.

2 - Les chartes de partenariat « être bon joueur » - L'intervention des associations est encouragée en soutenant toutes les initiatives proposées par les clubs qui contribuent à la mise en place d'interventions contribuant à la notion d'« être bon joueur ».

3 - Clubs pros et « être bon joueur » - La participation des sportifs de haut niveau, notamment dans le football et le basket-ball, à la diffusion des valeurs de *fair-play* se concrétise pour Angers par la rédaction d'une convention ou d'un contrat précisant cette notion d'« être bon joueur ».

4 - Le trophée « être bon joueur » - Les comportements particulièrement exemplaires d'enfants, de jeunes, d'adultes ou d'une équipe constatés tant dans le jeu sportif ainsi qu'en périphérie du sport sont valorisés à l'occasion de la cérémonie des sportifs à l'honneur.

Honorés ainsi chaque année, aux côtés des athlètes ayant obtenu des titres de champion de France, d'Europe et mondiaux, cette distinction veut montrer l'engagement de la Ville à diffuser et à soutenir les valeurs éducatives que le sport et le jeu peuvent porter.

Et concrètement ?

Exemples d'initiatives permettant d'approfondir les enjeux de *faire play* et de disposer du badge « Être bon joueur » :

- Le Raid Ecou' Lanta est ouvert aux jeunes âgés entre 9 et 17 ans (sachant nager) inscrits dans un accueil de loisirs municipal ou associatif, mais également aux jeunes des quartiers prioritaires et à ceux des structures spécialisées accueillant des enfants porteurs de handicap. Ce raid sera basé sur la cohésion, le *fair-play* et l'entraide dans le cadre d'une action citoyenne.



Dans un sport collectif être bon joueur est un comportement exemplaire.

© Thierry Bonnet

g - Préserver l'environnement - Avoir des gestes éco-responsables



Il s'agit à la fois de rendre vivant le patrimoine du territoire et de préserver l'environnement dans une perspective de développement durable. Cela constitue l'un des piliers de la qualité du cadre de vie pour les habitants et, au-delà, de la notoriété et de l'attractivité du territoire.

Ce qui est en jeu pour notre territoire, c'est la préservation de son patrimoine naturel et bâti, dans sa diversité et sa qualité mais également sa contribution à la préservation de la biodiversité, de la qualité de l'air, de l'eau, des sols etc., au-delà de la préservation de ses propres richesses naturelles. C'est également la réduction de la consommation d'énergies fossiles des habitants, ainsi que la réduction de leur dépendance à ces énergies.

Mobiliser les habitants au service de « la transition écologique » nécessite de procéder à des temps de sensibilisation et d'information pour convaincre, mais surtout pour encourager le passage à l'acte de manière durable, comme par exemple :

- la découverte de la nature avec la création de jardins dans les cours d'école
- ou la désimperméabilisation des revêtements de surface des cours d'école.

Cette transition écologique est traitée à partir de 4 dimensions :

- la transition énergétique pour répondre aux enjeux climatiques et énergétiques tels que la sobriété, la réduction des consommations et des émissions de gaz à effet de serre, l'efficacité et la maîtrise de l'énergie, le développement des énergies renouvelables et l'adaptation au changement climatique ;
- la transition environnementale pour répondre aux enjeux de préservation de la biodiversité, de protection des milieux et des ressources, de prévention des nuisances et d'amélioration du cadre de vie ;
- la transition vers une économie circulaire et responsable, pour répondre aux enjeux de développement suivant des modes de consommation et de production responsables ;
- la transition sociétale et solidaire afin de rendre le projet possible en mobilisant la participation citoyenne, la lutte contre les inégalités, le bien-être et l'éducation.

La Politique éducative locale se propose d'agir sur la base d'un parcours éducatif éco-responsable valorisé par des badges de reconnaissance qui va de la simple participation avec « Mon premier badge », puis ce présent badge « Éco-responsable » puis pour reconnaître un comportement pro-environnemental intégré avec les badges « Engagé » et « Citoyen actif ».

Le badge « Éco-responsable » constitue une phase intermédiaire d'initiation. Il valorise les bonnes pratiques et les comportements écoresponsables identifiés lors des assises de la transition écologique d'Angers Loire Métropole :

- Se nourrir local et bio ;
- Consommer responsable (moins produire de déchets, mieux trier, mieux recycler) ;
- S'épanouir (se former à la transition écologique, agir pour des événements comme les fêtes d'école éco-responsables) ;
- Se déplacer (privilégier la marche à pied, le vélo, les transports en commun) ;
- Vivre en bonne santé (biodiversité, paysages, prévention des pollutions) ;
- Se loger (économies d'énergie et d'eau, isolation des maisons, low tech) ;
- Produire et travailler (ouverture sur les métiers de la transition écologique).

Et concrètement ?

Exemples d'initiatives permettant d'approfondir les enjeux de la transition écologique et de disposer du badge

« Éco-responsable » :

- Atelier « Robinson Cruséo » des temps périscolaires avec l'initiation et la sensibilisation à la découverte de la nature d'enfants de la Roseraie.



Face aux enjeux environnementaux les enfants angevins se mobilisent au travers d'actions éco-responsables.

h - Avoir un usage éclairé et responsable des outils numériques - Connecté



Si les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont été appréhendées dans un premier temps comme simples outils, elles ont aujourd'hui radicalement transformé notre relation avec notre environnement.

Force est de constater toutefois que cette mutation, pourtant source d'évolution, reste très contrastée selon les territoires et les individus, mais surtout responsable de nouvelles exclusions et d'inégalités sociales.

À l'échelle de notre territoire, la Politique éducative locale se propose de contribuer à soutenir les plus éloignés de ces technologies, tout en valorisant les plus expérimentés dans le cadre d'une pratique responsable et éclairée en phase avec cette initiative nationale portée par « Respect zone ».

Il s'agit notamment d'accompagner les plus jeunes, qui évoluent dans cette culture virtuelle, à construire leur vie de citoyen en toute autonomie, mais aussi en résonance avec les codes et les applications numériques de notre monde réel.

Toujours en étroite collaboration avec les services de l'inspection académique, cette orientation vise à constituer un réseau d'acteurs éducatifs institutionnels, associatifs ou volontaires qui souhaitent contribuer à cet enjeu de formation des jeunes en particulier.

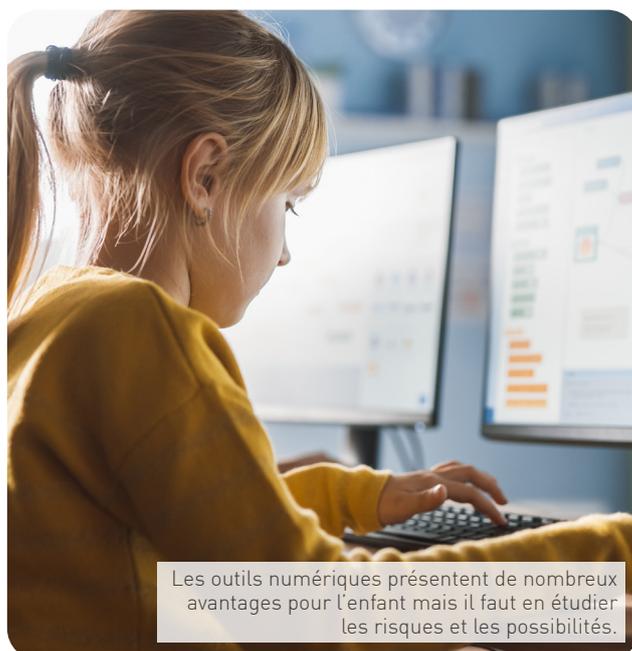
Au-delà d'être un outil de reconnaissance pour le bénéficiaire, le badge « Connecté » traduit cette ambition éducative, mais constitue surtout un levier commun entre les structures agissant dans ce domaine pour partager leur expertise.

L'enjeu est de promouvoir des ateliers de sensibilisation sur les temps d'activités périscolaires (TAP), pour découvrir cet environnement des technologies de l'information et de la communication dans une première phase, puis, d'accompagner les jeunes à développer des pratiques, des connaissances mais aussi des savoir-être dans le cadre de différentes modalités d'accueil, comme des accueils ponctuels au J, Angers connecté jeunesse, ou dans les centres sociaux ou autres associations partenaires.

Et concrètement ?

Exemples d'initiatives permettant d'approfondir les enjeux des outils numériques et de disposer du badge « Connecté » :

- Ateliers de programmation aux outils numériques sur les TAP.
- Mise en place d'ateliers pour les enfants et les adultes visant à leur faire découvrir des outils de programmation comme l'application Scratch. L'utilisation est simple et rend acteur l'enfant, qui peut le refaire dans la structure d'accueil ou à la maison : une manière de vulgariser ce type d'activité.



Les outils numériques présentent de nombreux avantages pour l'enfant mais il faut en étudier les risques et les possibilités.

i - Mieux connaître le monde professionnel – Entreprendre



Favoriser la connaissance de l'entreprise, du tissu associatif et institutionnel auprès des jeunes, c'est leur assurer les meilleures conditions pour les aider à construire leur projet professionnel. Mais c'est surtout l'opportunité de leur faire découvrir le goût d'ouvrir les champs des possibles et d'accroître le désir d'apprendre pour conduire des projets et assurer son développement personnel.

Cela se traduit, par exemple, par des actions de la direction Jeunesse et Vie étudiante avec les stages d'observation, des rencontres avec les entreprises, les ateliers de découverte des métiers, les chantiers éducatifs en lien avec ses partenaires comme « l'outil en main » ou les maisons de quartier ; et d'autres comme les visites scolaires proposées à l'occasion de l'opération *Made in Angers* qui permettent aussi aux jeunes Angevins de découvrir des métiers et des savoir-faire des professionnels.

Et concrètement ?

Exemples d'initiatives permettant d'approfondir les enjeux de l'entrepreneuriat et de disposer du badge « Entreprendre » :

- Mini création d'entreprise-CFA Pierre Cointreau – En marge du projet professionnel, les jeunes participent à la création collective d'un projet d'entreprise.
- CJS (la coopérative jeunesse de services) qui permet le temps d'un été à des jeunes d'expérimenter la création d'entreprise de façon coopérative.



Made in Angers permet aux jeunes Angevins de découvrir des entreprises et des métiers,

© Etsco

j - S'épanouir par l'engagement citoyen – Engagé



Il s'agit d'inciter les Angevins, notamment les plus jeunes à devenir acteurs dans la cité. L'engagement est un levier éducatif pour offrir aux individus d'autres alternatives de formation afin qu'ils puissent éprouver leurs ambitions, leurs sensibilités et assumer progressivement des responsabilités dans des collectifs.

Les acteurs éducatifs du territoire (les services, les associations, les proches) contribuent sans aucun doute à l'acquisition de cette culture de « l'engagement » aux côtés des parents et de l'école.

Dans cette démarche de politique éducative, susciter, soutenir et valoriser l'engagement apparaît comme un véritable enjeu éducatif mais également social.

Les actions suivantes sont mises en place sur tout le territoire, en lien pour certaines avec les programmes et actions développées au sein des établissements scolaires :

- **Les actions d'informations**, d'accueil et de conseils pour les enfants, les jeunes et moins jeunes pour répondre aux besoins d'information sur les différentes formes d'engagement qui existent sur le territoire et en dehors.
- **Des animations TAP et jeunesse** sur des thématiques du vivre-ensemble, autour des droits et des devoirs, de la médiation, de la lutte contre le harcèlement.
- **Les événements** organisés en vue d'inciter et valoriser l'engagement avec la rentrée des solidarités, etc.
- **Les dispositifs** fondés ou pas sur la réciprocité. Je donne de mon temps volontairement pour une action sans rétribution mais en contrepartie d'une aide (aide au BAFA, « J'éte », aide au départ en vacances, le label Jeunesse engagée, permis citoyen, chantiers citoyens...).
- **Des engagements** d'enfants ou de jeunes exprimés à l'occasion d'actions de solidarité ou de participation à la vie de la cité comme les conseils des enfants, le forum.
- **Et enfin en tant que structure d'accueil** afin de permettre des engagements au sein même de la mairie comme les services civiques ou des stages.

Si l'engagement n'est pas toujours motivé par la recherche d'une reconnaissance, les pratiques acquises durant ces expériences constituent de véritables compétences. Et ce badge « Engagé », proposé dans ce parcours éducatif, valorise les pratiques acquises et répond à celles et à ceux qui souhaitent l'adosser dans leur CV pour soutenir des projets scolaires, universitaires, sociaux et professionnels.

Il reconnaît l'implication, la persévérance, la capacité à travailler en équipe, l'adaptabilité et l'esprit critique.

Et concrètement ?

Exemples d'initiatives permettant d'approfondir les enjeux de l'engagement et de disposer du badge « Engagé » :

- Yapluska : un projet du centre d'animation centre-ville avec un groupe de 12 jeunes Yaplukas qui viennent aider et soutenir des initiatives ou associations (pour un événement, une animation, du rangement, des affiches à préparer, un décor à fabriquer).



Il est possible de s'engager pour la cité dès le plus jeune âge grâce, par exemple, à la journée citoyenne organisée par la Ville.

Participer activement à la vie de la cité - L'objectif du parcours

Cette orientation constitue la finalité, l'objectif final du parcours d'éducation à la citoyenneté. Il s'agit de soutenir les personnes, qui au-delà de leur participation à des projets, s'engagent dans la conduite d'un projet sportif, culturel, numérique ou autres, contribuant à susciter des vocations, favoriser d'autres engagements et accompagner ainsi de nouveaux citoyens à leur tour.

3 - Agir dans la cité - citoyen actif



Si l'orientation précédente avec le badge « Engagé » traduit une démarche volontaire dans un parcours de formation, le badge majeur « Citoyen actif » valorise les engagements contribuant de manière significative à la mise en place d'actions durables et d'intérêt général.

Dans un monde où la connaissance et les savoir-faire techniques se numérisent de plus en plus et évoluent en permanence, les compétences en matière de « savoir-être » restent une base tangible et un socle essentiel pour nos démocraties.

C'est donc dans cet esprit que toutes les initiatives des Angevins véritablement engagés sur des projets collectifs et produisant de la citoyenneté méritent d'accéder à cette reconnaissance concrétisée par ce badge.

Cette reconnaissance qui n'est pas toujours recherchée par les personnes concernées constitue aussi une opportunité pour communiquer sur leur projet et les valeurs qui motivent leur engagement.

Le badge « Citoyen actif » est également un véritable support susceptible d'accompagner des projets personnels en valorisant les compétences développées par ces personnes comme l'implication, la persévérance, la capacité à travailler en équipe, l'adaptabilité, l'esprit critique comme le badge engagé, mais surtout :

- le fait de savoir conduire son action ou son organisation dans le respect des valeurs citoyennes lisibles, voire affirmées ;
- et contribuer par son engagement à la mise en œuvre d'actions d'intérêt collectif pour la cité, dans le sens de l'intérêt général.

Et concrètement ?

Exemples d'initiatives permettant d'approfondir les enjeux de l'engagement et de disposer du badge « Citoyen actif » :

- La réserve citoyenne - Création d'une réserve citoyenne composée de bénévoles qui pourront être mobilisés par les services municipaux sur des manifestations culturelles, civiques, solidaires et sportives organisées par la Ville. À l'intérieur de la réserve citoyenne, une réserve communale de sécurité civile est créée afin d'accompagner la Ville sur les missions de sensibilisation et d'information du grand public sur les risques majeurs. Ses membres interviendront également pendant et après une crise sur des opérations de soutien aux personnes sinistrées et fragilisées.

PILIER 3 - UN PILOTAGE DÉDIÉ POUR LA GOUVERNANCE DU PROJET ET SES ÉVOLUTIONS

1 - Garantir la continuité éducative avec les parents, les acteurs locaux et les Temps d'activités périscolaires (Tap)

La formalisation des ambitions étant un préalable à réaliser pour pouvoir les partager, il convient dorénavant de préciser les modalités de partenariat et de mise en œuvre afin de garantir sa réalisation.

Animer des réseaux avec les familles

Parce que la politique familiale est une de nos priorités, la Ville d'Angers continue d'animer des réseaux de représentants des familles et des organisations concernées par l'enfance comme « la conférence des familles ».

Ces lieux d'échanges permettent aux parents d'exprimer un avis sur les politiques menées par la Ville et d'être force de proposition pour des solutions innovantes, concrètes, au plus près des besoins de chaque famille.

Ces instances sont plus ou moins formelles, pour s'adapter aux situations, comme des ateliers, avec l'objectif d'arriver à des propositions concrètes qui pourront se traduire par des adaptations des services municipaux, ou même à de nouvelles initiatives institutionnelles, citoyennes ou associatives.

Valoriser les acteurs locaux partenaires par un « Label éducatif »

Il s'agit de proposer au conseil municipal de reconnaître par un label « Politique éducative » toutes les actions des services et des partenaires associatifs qui, aux côtés de l'école et des parents, partagent les valeurs de ce projet et les objectifs prioritaires et notamment ceux qui agissent en direction des publics en plus grande fragilité.

Disposer de ce label, c'est la possibilité de délivrer les badges auprès du public, mais c'est surtout l'intérêt de participer à un réseau pour partager les expertises et contribuer collectivement à améliorer nos approches éducatives.

C'est aussi le moyen de faire connaître ses projets auprès du grand public et des autres partenaires dans les différents supports de la Ville notamment le site internet.

> La démarche de labellisation se limite à proposer le projet que la structure souhaite faire labelliser à l'aide de la fiche présentée en annexe.

Les temps périscolaires comme levier de la continuité éducative

Après ces dernières années consacrées à la mise en place et à la consolidation des temps de l'enfant (avec les temps d'activités périscolaires - TAP) à l'école maternelle et en élémentaire, cette réactualisation de la politique éducative est l'occasion de prendre le recul nécessaire pour analyser les effets de cette nouvelle organisation.

Tous les acteurs s'accordent à dire que cette démarche contribue à rapprocher les intervenants et à offrir aux enfants la possibilité de découvrir de nouvelles activités avec d'autres types d'approches pédagogiques.

Par ailleurs, la présence de nombreux enfants aux ateliers, du fait de la gratuité des temps d'activités périscolaire ou des temps de garderie et d'étude surveillée jusqu'à 17h30, à l'inverse de nombreuses autres collectivités, sont des facteurs particulièrement intéressants pour conduire une politique éducative.

Cependant, la finalité de cette démarche reste la recherche d'une meilleure harmonie entre les différents temps de l'enfant.

Attentifs à cette notion d'équilibre hebdomadaire, les services éducatifs de la Ville s'engagent à mettre en place de véritables parcours éducatifs en cohérence avec les compétences visées, et en harmonie avec les autres temps plus formels de l'école, ou informels de la famille ; en agissant de manière appropriée sur les différentes séquences périscolaires (garderies du matin, pauses méridiennes, études surveillées et garderies du soir), le mercredi après-midi et les lundis et vendredis des TAP.

Les ateliers TAP et les accueils de loisirs du mercredi après-midi s'attacheront plus particulièrement à sensibiliser l'enfant sur différents domaines, comme l'éveil artistique, les pratiques sportives ou le numérique, sur des périodes d'une dizaine de séances, de manière à s'assurer que tous les enfants puissent découvrir tous les univers sur une année.

Les temps plus courts du matin et du soir favoriseront des temps d'animation par des jeux de socialisation, de mise en confiance et d'autonomie dans un cadre sécurisant.

Le temps du midi est particulièrement pertinent pour la détente et pour sensibiliser l'enfant à la diversité des aliments, pour aider l'enfant à construire son goût et le sensibiliser aux notions d'équilibre des repas, pour prévenir des déséquilibres alimentaires ultérieures.

Les référents Ville par école, « les responsables d'unité » animent la charnière de cette continuité éducative en assurant des relations privilégiées avec les enfants et facilitent de ce fait, le dialogue avec les parents, les enseignants et les autres acteurs du quartier.



Les temps périscolaires sont des moments enrichissants pour chaque écolier.

2 - Mise en place d'une gouvernance dédiée

La coordination entre les acteurs agissant sur les différents temps de l'enfant est sans aucun doute un des axes de progrès pour garantir une réelle continuité éducative. Et plusieurs axes sont à cet effet retenus pour garantir la conduite du projet.

Valoriser le pilotage par le conseil municipal, sur proposition de la commission éducation

Désigner la commission éducation comme espace privilégié pour attribuer ce label éducatif est aussi la volonté de garantir la mise en œuvre du projet par une instance légitime et ainsi assurer une régulation permanente du projet sur toutes les politiques thématiques éducatives.

La réalisation d'outils de suivi et d'analyse des projets labellisés permet également d'éclairer la commission et de réajuster des offres pour garantir une diversité.

La Politique éducative locale comme référence transversale dans toutes les politiques

Si la politique éducative formalise les objectifs éducatifs par les élus pour la durée du mandat, les autres politiques contribuent à traduire cette politique en actions en direction de la population. À l'inverse, c'est avec ces retours d'expériences de ces politiques thématiques que les intentions globales de la politique éducative peuvent ainsi être corrigées et réajustées.

Assurer une territorialisation de la Politique éducative locale

Assurer la cohérence d'une démarche, aussi transversale que l'éducation, nécessite de pouvoir conjuguer l'intervention des différents acteurs locaux avec leur spécificité propre, tout en intégrant l'échelle territoriale dans laquelle ils évoluent. Si certaines actions peuvent être conduites à l'échelle de la ville, d'autres nécessitent une adaptation par quartier pour tenir compte des propositions des habitants.

L'interaction est fondamentale afin d'ajuster en permanence les orientations éducatives globales formalisées à l'échelle de la ville sur 6 ans avec les réflexions collectées auprès des habitants dans les projets de chaque quartier.

En complément de l'analyse assurée par la commission éducation entre les politiques thématiques, les rencontres territoriales, comme les conseils de quartiers, pilotées par les élus de quartier permettent de réajuster la juste répartition des offres sur le territoire et interpeller sur les éventuels déficits constatés.

Sécuriser la conduite du projet par une organisation dédiée

Animer cette articulation à la fois thématique et territoriale reste un enjeu important qui ne peut se réaliser sans la contribution des principaux cadres administratifs municipaux concernés.

Le principe retenu est de mobiliser une organisation administrative sur ses missions transverses en s'appuyant sur des cadres référents en charge de stratégie éducative et de mise à disposition de ressources pédagogiques. Chacune des orientations est animée par un binôme constitué d'un responsable cadre des directions enfance ou jeunesse et d'un second cadre impliqué dans la thématique concernée (direction des Sports, Culture etc.). L'un dispose de la possibilité d'agir avec l'entrée enfance ou jeunesse et le second à partir de l'expertise thématique, en relation l'un et l'autre avec les partenaires externes (associations sportives, culture).

3 - Animer des temps d'échanges de pratiques et soutenir des innovations pédagogiques

Intégrer dans la conduite du projet des temps d'échanges de pratiques et d'évaluation

Pour toutes les actions, savoir prendre le recul nécessaire pour analyser et évaluer son intervention est un gage de réussite. Cela devient une nécessité dans le cadre d'une démarche collective liée à l'éducation.

Après l'organisation des assises de la famille et de l'éducation, des différents séminaires PEL, il est retenu le principe de garder des temps de réflexion, de partage de ressources et de formations communes des acteurs éducatifs locaux.

Expérimenter de nouveaux développements en matière de politique d'éducation

Les évolutions sociétales, et notamment techniques, nécessitent d'ajuster régulièrement les démarches pédagogiques afin d'assurer la conduite d'un projet si transverse à l'échelle d'un territoire. Des expérimentations, des formations et des veilles scientifiques contribuent à réinterroger sans cesse les pratiques. Certaines sont déjà engagées et d'autres sont en réflexion pour l'avenir :

- **Le livret pédagogique du parcours d'éducation à la citoyenneté (voir annexe)**

Le livret pédagogique est constitué d'exemples concrets de situations pédagogiques classées par niveau de compétences (selon les compétences définies dans la politique éducative). Chacune des fiches présente une situation pédagogique avec les objectifs visés, l'organisation et les moyens nécessaires, mais également les critères d'évaluation ou d'auto-évaluation permettant de valoriser la réussite par un badge de reconnaissance.

- **Le cahier pédagogique partagé avec les écoles E-primo**

La valorisation au sein de l'école des compétences acquises par les jeunes sur le temps péri ou extrascolaires est un des moyens pour consolider la continuité éducative.

Pour exemple, l'acquisition du « Le petit secouriste », ou du « Dauphin d'argent » par un jeune à l'occasion de ses pratiques associatives sont des éléments particulièrement intéressants à connaître par l'école, qui poursuit des objectifs proches.

Ainsi, chaque jeune Angevin va pouvoir disposer, dans son espace numérique scolaire E-primo, d'un cahier pédagogique « Badgeons nos réussites » qui va lui permettre de valoriser les badges acquis dans ses activités péri ou extrascolaires en lien avec son parcours scolaire.

- **Parcours sup et CV dynamique et la reconnaissance des expériences informelles dans le compte personnel de formation.**

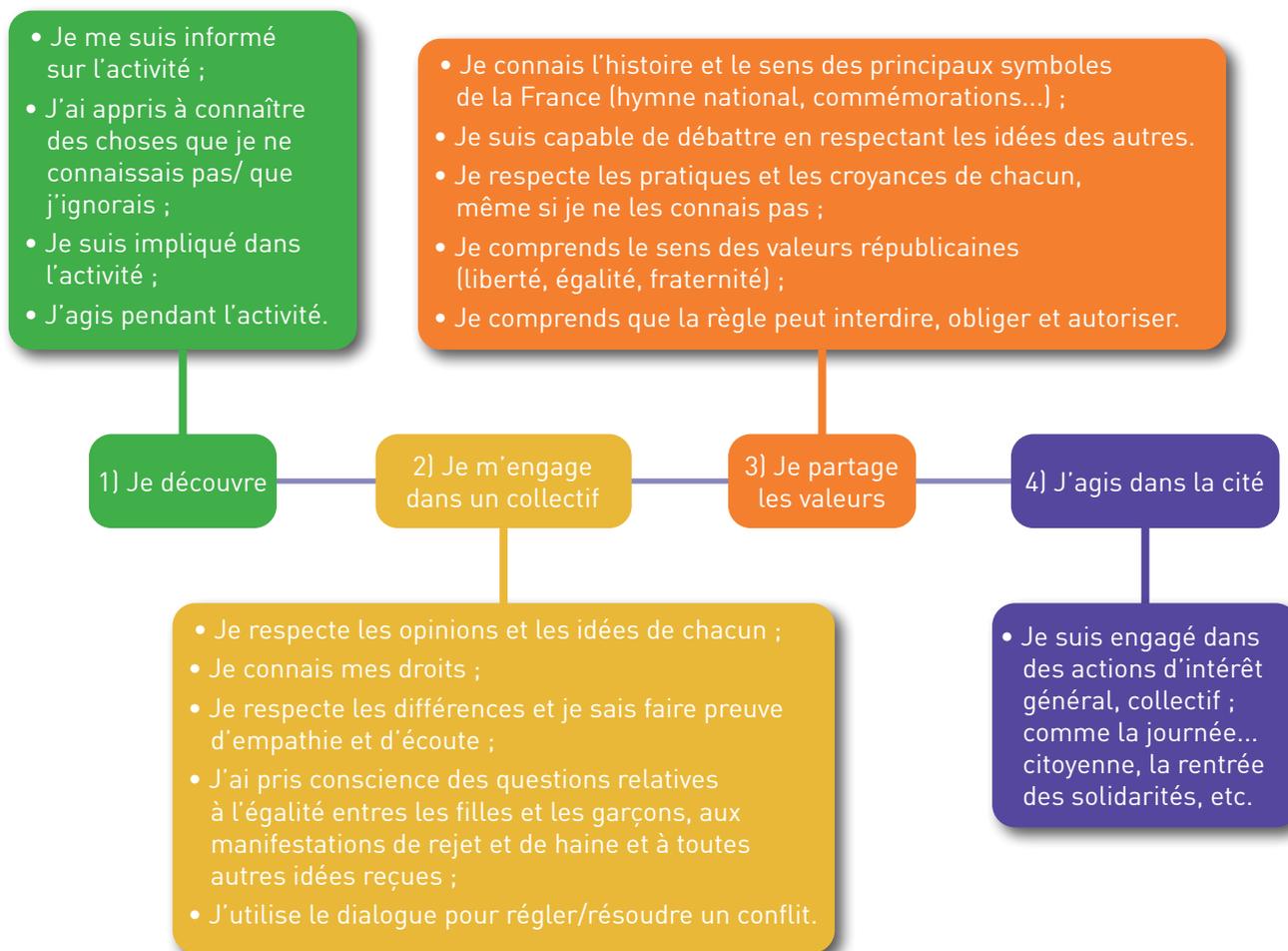
Le champ de la reconnaissance des compétences informelles ne cesse de s'étendre chaque année et toutes les formations trouvent dorénavant des développements dans le secteur numérique. Et sans remettre en cause les formations académiques qui restent fondamentales, notre territoire doit pouvoir offrir aux Angevins la possibilité de valoriser leurs expériences.

Les premiers besoins apparaissent fortement pour les lycéens confrontés au dossier parcours sup afin d'exprimer au mieux toutes leurs aspirations et d'apporter notamment les éléments de preuves des expériences acquises. Les badges d'Angers, peuvent répondre à ces besoins.

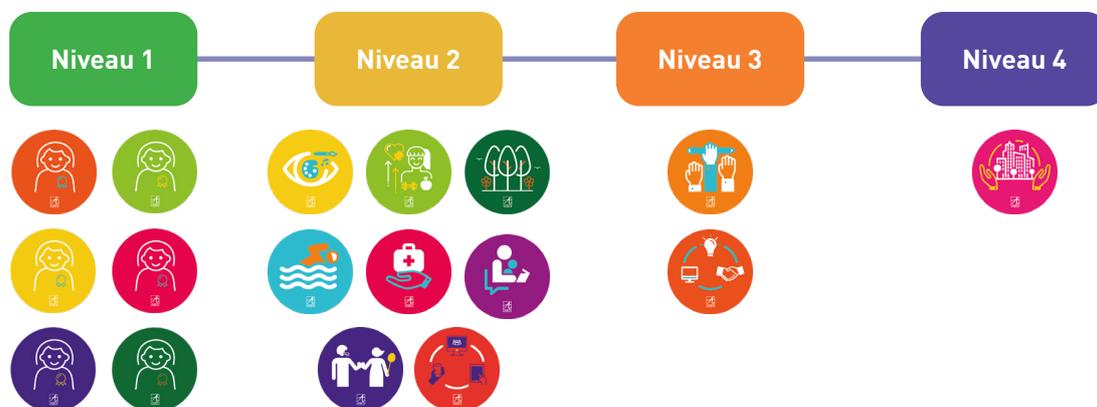
Cette réflexion n'est pas non plus sans interpellier les acteurs de la formation professionnelle qui ne peuvent plus rester en dehors de ce mouvement tant les employeurs sont en recherche des compétences les plus actuelles.

Avec " Badgeons nos réussites ", une première phase s'engage et s'expérimente, mais déjà d'autres développements apparaissent nécessaires dans l'avenir.

Les repères éducatifs pour donner du sens à nos valeurs



Les parcours possibles pour badger nos réussites



LA POLITIQUE ÉDUCATIVE LOCALE

DOSSIER DE LABELLISATION



PRÉSENTATION

PORTEUR DU PROJET

(nom / adresse siège social / email / tel)

.....

.....

.....

NOM DE L'ACTIVITÉ ET DATE DE MISE EN PLACE

.....

.....

PUBLIC CIBLÉ

(nombre / âges / quartier / etc.)

.....

.....

.....

DOMAINE ÉDUCATIF PEL VISÉ

DOMAINE CONCERNÉ DE LA PEL

(cf. grille des plans d'actions 1)

(projet à annexer)

.....

.....

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

.....

.....

.....

NIVEAU PARCOURS CITOYEN VISÉ

NIVEAU VISÉ (cf. grille repères 2)

	NIV 1	NIV 2	NIV 3	NIV 4
JE DÉCOUVRE Étape de la prise de connaissance				
JE M'ENGAGE Étape de l'intégration d'un sujet dans un collectif				
JE PARTAGE DES VALEURS Étape d'appropriation du sens partagé dans le collectif				
J'AGIS POUR LA CITÉ Étape ultime de l'engagement				

(projet à annexer)

.....

.....

.....

.....

ENGAGEMENT

SIGNATURE DU PORTEUR DU PROJET

RENSEIGNEMENTS

Mairie d'Angers – Direction Education
politique.educative@ville.angers.fr

Et concrètement ?

Ces orientations sont déployées sur un plan pratique dans des fiches pédagogiques à destination des professionnels.



BADGEONS NOS RÉUSSITES

Livret pédagogique à l'usage des professionnels de l'éducation à la citoyenneté





VILLE D'ANGERS
Politique éducative locale
angers.fr/pel
politique.educative@ville.angers.fr